

CROISIÈRE VOILE aux îles BALEARES

Au départ de **Palma de Majorque**

Du samedi 21 au samedi 28 juin 2025



Un voyage de rêve : aller où le vent nous portera, mouiller dans les criques, se baigner et découvrir les fonds marins.

Nous prévoyons 2 voiliers soit 14 passagers

ORGANISATEURS

Jean-Jacques Deplanque Tél. : 06 86 82 32 08 - @ : hommelibre75@gmail.com

Gilles Pontlevoy Tél. : 06 82 01 45 06 - @ : gpontlevoy@wanadoo.fr

CHEFS DE BORD : Jean-Jacques Deplanque - Gilles Pontlevoy

LIEU : « Port d'embarquement : Marina Naviera Balear à Palma »

- Embarquement : samedi 21 juin 2025 à 17.00, départ dimanche 22 au matin.
- Débarquement : vendredi 27 juin 2025 en fin d'après-midi (Ne pas prévoir un avion trop tôt le vendredi soir - Possibilité de coucher sur les voiliers vendredi soir 27 et de les libérer à 9.00 le samedi matin).

VOILIERS

Dufour 390 GL - 7 personnes, Sun Odyssey 419 - 7 personnes

PARTICIPATION FINANCIERE : 450 euros par personne

Comprend : Location voiliers – consommables – draps et serviettes - assurances – nettoyage final - organisation.

Ce prix ne comprend pas l'avitaillement de chaque bateau par son équipage, le carburant moteur, les éventuelles taxes de port, les frais d'escale... Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord de chaque équipage.

L'inscription et le règlement seront effectués en ligne via un lien adressé aux personnes intéressées lors de la validation de leur préinscription, par mail (Cf chapitre Modalités particulières ci-après).

- Acompte de 135 € par carte bancaire à l'inscription (soit 30 %).
- Solde de 315 € par débit automatique au plus tard le 30 mai 2025

VOYAGE

Co-voiturage ou train + ferry ou Avion

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation (rencontres avec les autres participants, proposition de menus, désignation d'un responsable avitaillement, questions diverses, ...):

Jeudi 05 juin 2025 à 19h30 – Lieu à confirmer

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la Charte de la section voile, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organisateurs-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site www.billetweb.com

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement en respectant toutefois un minimum de personnes expérimentées sur chaque voilier et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires.

1. Une demande de pré-inscription est à envoyer au préalable par mail à l'organisateur Gilles Pontlevoy gpontlevoy@wanadoo.fr
2. Lorsque celle-ci sera validée par les chefs de bord (au plus tôt le 21/02/2025), le lien d'inscription définitive sur le site **www.billetweb.com** et de paiement du premier acompte vous sera envoyé par mail.
3. A réception de ce lien, votre inscription sera à faire dans les meilleurs délais sur le site www.billetweb.com.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.